

**2021 DASES 87** : Compte administratif 2020 et compte de gestion 2020 du budget annexe des établissements parisiens de l'aide sociale à l'enfance.

### Le Conseil de Paris

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-13, L 2511-14 ;

Vu le projet de délibération en date des .....2021 de Mme la Maire de Paris, relatif au compte administratif et au compte de gestion des établissements parisiens pour 2020 ;

Sur le rapport présenté par Mme VERSINI au nom de la 4ème commission ;

#### Délibère :

**Article 1** : le compte administratif pour 2020 des établissements parisiens est arrêté conformément aux indications suivantes :

#### I Section d'investissement :

<b>Dépenses :</b>	
Mandats émis	4 257 033,44 €
- mandats émis annulés	0,00 €
<b>= dépenses nettes</b>	<b>4 257 033,44 €</b>
<b>Recettes :</b>	
Titres émis	4 535 061,56 €
- titres annulés	0,00 €
<b>= recettes nettes</b>	<b>4 535 061,56 €</b>
+ Excédent de l'exercice 2020	5 341 663,23 €
<b>= Total recettes 2020</b>	<b>9 876 724,79 €</b>

Excédent cumulé de recettes à la clôture de l'exercice 2020 après retrait des dépenses nettes :  
+ 5 619 691,35 €.

(Identique aux comptes de gestion établis par la Direction Régionale des Finances Publiques d'Ile-de-France et de la Ville de Paris).

## II Section d'exploitation

<b>Dépenses</b>		<b>En euros</b>
<b>I<sup>er</sup> groupe</b>	<b>DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE</b>	<b>6 024 040,13</b>
Chapitre 60	Achats	4 068 932,27
Compte 611	Prestations de service	652 028,47
Compte 624	Transport de biens, d'usagers, et transport collectif de personnel	108 818,72
Compte 625	Déplacements missions et réceptions	60 520,87
Compte 626	Frais postaux et de télécommunication	107 109,97
Compte 628	Divers	1 026 629,83
<b>II<sup>ème</sup> groupe</b>	<b>DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL</b>	<b>47 880 327,05</b>
Compte 621	Personnel extérieur à l'établissement	508 149,94
Compte 622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 464,00
Compte 633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	971 855,70
Chapitre 64	Charges de personnel	46 398 857,41
<b>III<sup>ème</sup> groupe</b>	<b>DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE</b>	<b>8 586 729,89</b>
Compte 612	Redevance de crédit-bail	0,00
Compte 613	Locations	1 055 789,90
Compte 614	Charges locatives et de copropriété	67 911,24
Compte 615	Entretien et réparations	1 040 116,75
Compte 616	Primes d'assurance	46 086,16
Compte 617	Etudes et recherches	4 057,27
Compte 618	Divers	700 536,63
Compte 623	Publicité, publications, relations publiques	8 145,00
Compte 635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	63 750,62
Compte 637	Impôts et autres taxes	16 887,13
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	1 739 370,90
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	2 070,70
Chapitre 68	Dotations aux amortissements et aux provisions	3 842 007,59
	<b>Total dépenses classe 6</b>	<b>62 491 097,07</b>
	<b>Reprises de résultat</b> (Excédent reporté)	<b>1 909 862,89</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>60 794 871,76</b>

**Article 2** : Le résultat de la section d'exploitation propre à l'exercice 2020 est déficitaire de - 1 696 225,31 €. Le résultat cumulé intégrant les reprises de résultat représente un excédent de 213 637,58 €, il viendra s'inscrire en déduction des charges d'exploitation des exercices 2021 et suivants.

**Article 3** : Statuant sur les opérations budgétaires de l'exercice 2020 effectuées pour le compte de ces établissements, sauf le règlement et l'apurement par la Chambre Régionale des Comptes, le Conseil de Paris admet les opérations effectuées pendant la gestion, résultats conformes au compte administratif faisant l'objet de l'article 1er de la présente délibération.